



11 Janvier

Bruxelles  
Secrétariat du CEPLIS

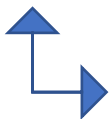
## Récapitulatif du travail du CEPLIS en 2020

### 1. Travail avec les institutions de l'UE : Échanges avec la Commission, le Parlement, le Conseil européen

**13 février 2020** – Participation du CEPLIS à la position développée par Unión Profesional dans le cadre de la feuille de route de la Commission européenne sur la stratégie d'égalité entre les sexes pour 2020-2024. Celle-ci concerne notamment l'éducation inclusive, équitable et de qualité ; la visibilité et la promotion du travail des femmes ; la réduction de l'écart salarial ; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; la politique et la représentation ; la violence sexiste.

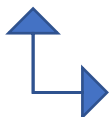
#### **13 mars 2020** – Lettre envoyée au Président Sassoli et à tous les députés européens (705).

Alors que la crise du COVID frappe de plein fouet le continent européen, le Président Stella déplore le manque de coordination au niveau communautaire. En outre, il fait état du sentiment d'abandon exprimés par les citoyens et professionnels européens, en particulier que ceux du secteur de la santé.



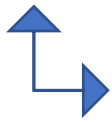
**8 juin 2020** – Réponse du Président David Sassoli. Cet échange direct avec le Parlement européen permet d'entretenir un lien avec un décideur public prééminent qui se trouve au cœur du processus législatif communautaire et permet ainsi d'augmenter la visibilité et le réseau du CEPLIS.

**2 avril 2020** – Lettre envoyée à la Présidente de la Commission Ursula von der Leyen et au Président du Conseil européen Charles Michel. À l'époque, l'inaction de l'UE face à la pandémie provoquait une véritable vague d'euroscpticisme, même chez les plus fervents partisans de l'Union. Dans sa lettre, le Président Gaetano Stella soulignait ce fait, en précisant que si les institutions ne parvenaient pas immédiatement à obtenir le soutien des grandes communautés socio-économiques, comme celle des professions libérales, elles risquaient de le perdre.



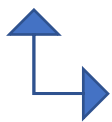
**14 juillet 2020** – Réponse du Président du Conseil européen envoyée aux 'Partenaires Sociaux'. Le fait que M. Michel ait choisi d'inclure, par courtoisie, notre organisation au groupe des partenaires sociaux peut être considéré comme un signe positif dans le contexte des efforts du CEPLIS pour obtenir une présence à la table du dialogue social européen.

**7 avril 2020 – Lettre conjointe du CEPLIS, Confprofessioni et Unión Profesional regroupant des propositions pour une implication active des institutions européennes dans la lutte contre les conséquences de la pandémie envoyée à la présidente de la Commission européenne.**



**24 juillet 2020 – Réponse du Vice-président Drombrowskis, Commissaire européen en charge de pour l'euro et le dialogue social, également en charge de la stabilité financière, de l'Union des services financiers et des marchés de capitaux.** Il y reconnaît que « les sentiments des professionnels libéraux que vous représentez et de leurs familles lorsqu'ils ont perçu le manque de coordination au début de la réponse de l'UE et que cela peut conduire à la déception des institutions européennes ».

**Jun 2020 – [Position Paper](#) sur les problèmes rencontrés par les professionnels libéraux dans la réalité de l'enfermement post-COVID-19 partagée avec la Commission, le Parlement et le Conseil européen.**



**30 juillet 2020 – Réponse de Martin Frohn, chef de division au sein de l'Unité 'Professional Qualification Skills' de la Commission européenne.** À travers celle-ci, Il souligne que l'institution qu'il représente partage totalement le point de vue du CEPLIS dans sa réponse.

**Jun 2020 – [Position Paper](#) sur les Professions libérales et le Numérique partagée avec tous les députés européens (705).**

**Novembre et décembre 2020 – Rencontres avec des membres de la Commission européenne, notamment Mme Sophie Weissange, DG Grow, Unit Réglementation des professions et Mr Omar Ennaji, responsable des professions paramédicales pour la Commission.** Au cours de ces entretiens plusieurs sujets importants pour les membres du CEPLIS ont été évoqués, à savoir la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles ou encore l'Acte européen des pharmaciens spécialistes en Médecine de laboratoire pour le EUPMLG.

**Décembre 2020 – Nomination de Mme Elena Cordoba (UP) en tant qu'experte représentant les professions libérales au sein de la plateforme Fit for Future (F4F).** Cette plateforme est un groupe d'experts de haut niveau qui aidera la Commission européenne dans ses efforts pour simplifier la législation européenne et réduire les coûts inutiles qui y sont liés. Elle examinera si les lois existantes peuvent atteindre leurs objectifs efficacement alors que nous relevons de nouveaux défis tels que la numérisation. La Commission tiendra compte des avis de la plateforme pour s'assurer que la législation de l'UE aide, et non entrave, les personnes et les entreprises, en particulier les PME.

## **2. Renforcement des relations avec le Conseil Économique et Social Européen (CESE).**

**Octobre 2020 – Présence accrue du CEPLIS au sein dans les rangs du CESE.** Le Vice-président du CEPLIS, Ben Rizzo, et le Président d'honneur du CEPLIS, Rudolf Kolbe, ont de nouveau un siège au CESE puisqu'ils ont été nommés par leurs pays respectifs, à savoir Malte et l'Autriche. En outre, M. Rudolf Kolbe est devenu vice-président du Groupe III du CESE "Diversité Europe".

**Décembre 2020 – Nomination du Président Gaetano Stella au sein du CCMI suite au lobbying effectué par le CEPLIS et ses Membres avec une mention spéciale pour notre Vice-président Ben Rizzo et Mr. Jerry Carroll, ainsi que notre Président honorifique Rudolf Kolbe.** Le CCMI étudie les mutations industrielles dans un grand nombre de secteurs, en les accompagnant et en y faisant face à l'aune des valeurs qui sont celles du modèle économique et social européen. Ainsi, c'est l'occasion pour notre organisation de renforcer davantage une relation de travail étroite avec le CESE et d'accroître les échanges avec les autres institutions et agences de l'UE sur toute une série de questions relatives à notre secteur.

## **3. Établissement d'un groupe informel des professions libérales au sein du Parlement européen**

**Contacts établis avec différents députés européens notamment des députés français (FR), maltais (MA), belges (BE), espagnols (ES), roumains (RO) ou encore italiens (IT).** Opportunité pour accroître la visibilité du CEPLIS et créer des liens avec des eurodéputés intéressés par les thématiques se rapportant à notre secteur.

## **4. Participation aux projets européens**

- **Light illuminating dark corners :** Le CEPLIS, avec le Consejo Nacional de Notariado Español, UINL, Consejo General de la Abogacía Española, Federnotai, est fier d'être parmi les partenaires de Confprofessioni pour coordonner un nouveau projet de l'Union européenne cofinancé par le programme Justice 2014 - 2020, qui promeut la coopération judiciaire en matière civile et pénale, la formation judiciaire et un meilleur accès à la justice dans l'UE. Pour le CEPLIS, cela représente un rôle de premier plan et une première étape dans le développement de nouveaux moyens de promouvoir le développement professionnel continu de nos professions.
- **Today's Unknown talents (TUT) :** Ce projet s'attaque à la "condition clichée" des migrants en faisant participer les citoyens à l'interprétation de artefacts archéologiques et historiques, en se concentrant sur le processus manuel menant aux artefacts plutôt que sur l'objet en soi. En appréciant les artefacts et les découvertes culturelles à travers leurs auteurs inconnus et leurs caractéristiques telles que leur sexe, les flux migratoires, l'éducation, la capacité artisanale, la vision esthétique, l'âge, la religion, les croyances, l'origine sociale et ethnique, la langue,

une perception de dissonance est soulevée, déconstruisant ainsi les stéréotypes actuels et soutenant le dialogue interculturel.

- Parmi les projets soumis en 2020, il y a aussi **Mutuus (appel à propositions «soutien au dialogue social»)**, qui a passé avec succès l'évaluation.

## **5. Soutiens individuels aux Membres du CEPLIS**

**EAP : Soutien du projet à propos du Common Training Framework (CTF).**

**ECEC : Diffusion de leur position relative aux petites et moyennes entreprises (PME) auprès des institutions européennes.**

**ECCO – APROA - Unión Profesional : Soutien dans le cadre de la réforme des codes NACE.**

**EUPLMG : Requis et gestion de la crise.**

**FEG : Diffusion de leur position auprès des institutions européennes.**

**OCE : Soutien concernant la réforme de la profession des orthoptistes en Belgique.**

## **6. Participation et organisation d'événements**

**5-6 mars 2020 : Participation au Congrès d'Unión Profesional (UP) in presentiam.** Notre membre interprofessionnel espagnol Unión Profesional (UP) avait organisé leur congrès biennuel les 5 et 6 mars à Madrid afin de stimuler les discussions et l'analyse des défis auxquels les professions sont confrontées, de consolider le concept de professionnel et de mieux faire comprendre aux différents secteurs de la société et aux citoyens l'importance des organismes professionnels. Le Congrès coïncidait avec le 40e anniversaire de l'UP, fondée en janvier 1980. L'événement a accueilli de nombreux orateurs et experts de renom, tels que Mme Yolanda Díaz, ministre espagnole du travail et de l'économie, Mme Isabel Celaá, ministre espagnole de l'éducation et de la formation professionnelle, Mme Ana Pastor Julián, ancienne présidente du Congreso de los Diputados (Parlement espagnol), M. Anthony Gooch, directeur des affaires publiques et des communications de l'OCDE, M. Eric Thiry, président de l'Union mondiale des professions libérales (WUP), et notre président, M. Gaetano Stella (CEPLIS).

**16-17 novembre 2020 : Participation au EU SME Assembly en ligne.** L'Assemblée européenne des PME est l'événement le plus important pour les petites et moyennes entreprises en Europe. L'Assemblée se tient une fois par an en tant qu'événement majeur de la Semaine européenne des PME. Cet événement réunit des représentants de la Commission européenne, des États membres de l'UE, du monde scientifique, des

associations européennes et nationales et des entrepreneurs, qui discutent des questions actuelles de la politique européenne des PME.

**18 décembre 2020 : Organisation du Comité Permanent (CP) avec la participation de 2 invités de renom.** D'une part, l'eurodéputé espagnol Mr. Iban Garcia Del Blanco (S&D), membre de la commission sur l'Intelligence Artificielle qui a développé les priorités du Parlement européen relative à la digitalisation. D'autre part, le Vice-président du groupe III 'Diversité Europe' au sein du CESE, Mr. Ioannis Vardakastanis, qui nous a fait part des derniers développements au sein de l'institution qu'il représente ainsi que des reconfigurations opérées depuis Octobre 2020.

#### **7. Sensibilisation aux enjeux européens pour nos professions**

**Publication de la Newsletter du CEPLIS : Telegram → 18 au total en 2020.**